

	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE</b>	<i>Délibération</i>
	<b>Séance publique du 25 mars 2016</b>	<b>N° 2016-142</b>

Convocation du 18 mars 2016

Aujourd'hui vendredi 25 mars 2016 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

**ETAIENT PRESENTS :**

Mme Emmanuelle AJON, M. Dominique ALCALA, M. Alain ANZIANI, M. Erick AOUIZERATE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Patrick BOBET, M. Jean-Jacques BONNIN, Mme Christine BOST, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Virginie CALMELS, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL-COUCAUD, M. Max COLES, Mme Brigitte COLLET, M. Jacques COLOMBIER, Mme Emmanuelle CUNY, M. Alain DAVID, M. Jean-Louis DAVID, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, M. Michel DUCHENE, M. Christophe DUPRAT, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Marik FETOUH, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARCH, M. Michel HERITIE, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Dominique IRIART, Mme Martine JARDINE, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, M. Alain JUPPE, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, Mme Conchita LACUEY, M. Bernard LE ROUX, Mme Anne-Marie LEMAIRE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Eric MARTIN, Mme Claude MELLIER, M. Thierry MILLET, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, M. Patrick PUJOL, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Fabien ROBERT, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Alain SILVESTRE, M. Kévin SUBRENAT, Mme Brigitte TERRAZA, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOULET, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, Mme Agnès VERSEPUY, Mme Marie-Hélène VILLANOVE, Mme Josiane ZAMBON.

**EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:**

Mme Gladys THIEBAULT à M. Eric MARTIN  
Mme Anne-Marie TOURNEPICHE à M. Gérard DUBOS  
Mme Anne-Lise JACQUET à M. Dominique ALCALA  
Mme Anne WALRYCK à M. Michel DUCHENE  
M. Michel VERNEJOUL à Mme Andréa KISS  
Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Arnaud DELLU  
Mme Karine ROUX-LABAT à M. Daniel HICKEL  
Mme Anne-Marie CAZALET à Mme Solène CHAZAL-COUCAUD  
M. Yohan DAVID à M. Guillaume GARRIGUES  
Mme Magali FRONZES à M. Marik FETOUH  
M. Pierre LOTHAIRE à Mme Marie-Hélène VILLANOVE  
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à Mme Dominique IRIART  
Mme Dominique POUSTYNNIKOFF à M. Benoît RAUTUREAU  
M. Didier CAZABONNE à M. Nicolas FLORIAN

**PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :**

M. Alain CAZABONNE à M. Jean-Jacques BONNIN à partir de 11h00  
M. Michel LABARDIN à M. Alain JUPPE à partir de 12h30  
M. Alain DAVID à M. Jean TOUZEAU à partir de 10h00  
Mme Agnès VERSEPUY à M. Michel LABARDIN de 11h30 à 12h30  
M. Jean Jacques PUYOBRAU à M. Jean-Pierre TURON à partir de 11h30

M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE à Mme Brigitte TERRAZA à partir de 11h50  
M. Nicolas BRUGERE à Mme Brigitte COLLET à partir de 11h30  
Mme Chantal CHABBAT à Mme Anne-Marie LEMAIRE à partir de 11h40  
M. Max COLES à M. Kévin SUBRENAT à partir de 11h00  
M. Jean-Louis DAVID à Mme Anne BREZILLON à partir de 12h45  
Mme Laurence DESSERTINE à M. Christophe DUPRAT à partir de 12h10

M. Vincent FELTESSE à Mme Michèle DELAUNAY jusqu'à 10h30  
M. Jacques GUICHOUX à M. Serge TOURNERIE à partir de 12h30  
M. Bernard JUNCA à M. Patrick BOBET à partir de 12h00  
Mme Conchita LACUEY à Mme Michèle FARAO à partir de 11h30  
M. Bernard LE ROUX à Mme Marie RECLADE à partir de 12h30  
M. Pierre-de-Gaétan NJIKAM MOULIOM à Mme Ariel PIAZZA à partir de 12h45  
Mme Christine PEYRE à M. Thierry MILLET à partir de 11h50  
M. Michel POIGNONEC à M. Alain TURBY à partir de 12h30  
Mme Marie RECALDE à M. Thierry TRIJOULET jusqu'à 10h50  
M. Alain SILVESTRE à Mme Elisabeth TOUTON à partir de 12h00  
M. Thierry TRIJOULET à M. Alain ANZIANI à partir 11h30

**EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :**

M. Jacques COLOMBIER à partir de 12h30

**LA SEANCE EST OUVERTE**

	<b>Conseil du 25 mars 2016</b>	<i>Délibération</i>
	Direction générale Valorisation du territoire  <b>Direction du foncier</b>	<b>N° 2016-142</b>

---

**VILLENAVE D'ORNON - rue Jean Moulin ex station du Bourg lieudit Formalaise - Cession gratuite d'une emprise de 3 409 m<sup>2</sup> à détacher la parcelle AX 79 - Décision - Autorisation**

---

Monsieur Jacques MANGON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

La commune de Villenave d'Ornon, en charge de l'aménagement de la vallée de l'Eau Blanche à Villenave d'Ornon consistant à équiper ce site en un espace public, sous la forme d'un cheminement doux, a sollicité auprès de Bordeaux Métropole la cession à titre gratuit d'une emprise de 3 409 m<sup>2</sup> située rue Jean Moulin lieudit Formalaise nécessaire pour la continuité de ladite opération.

Cette cession pouvant s'analyser comme un transfert de charges vers l'acquéreur, il vous est proposé de faire gré à la demande de la ville étant précisé que les services fiscaux consultés ont évalué le bien à 10 230 euros soit 3 euros le m<sup>2</sup>.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Bordeaux Métropole,**

**VU** le courrier de la commune de Villenave d'Ornon en date du 19 mai 2015,

**VU** la délibération du Conseil municipal de la commune de Villenave d'Ornon en date du 24 novembre 2015,

**VU** le communiqué de France Domaine n° 2016-550V0631 en date du 7 mars 2016,

**ENTENDU** le rapport de présentation

**CONSIDERANT QUE** l'opération d'aménagement de la vallée de l'Eau Blanche à Villenave d'Ornon, consistant à équiper ce site en un espace public, sous la forme d'un cheminement doux et conduite par la commune nécessite la cession au profit de cette collectivité d'une emprise de terrain de 3 409 m<sup>2</sup> environ à détacher de la parcelle cadastrée AX 79 afin de poursuivre ladite opération, et pouvant s'analyser comme un transfert de charges.

**DECIDE**

**Article unique** : de céder gratuitement en l'état à la commune de Villenave d'Ornon une emprise foncière de 3 409 m<sup>2</sup> environ à détacher de la parcelle cadastrée AX 79 sise rue Jean Moulin lieudit la Formalaise à Villenave d'Ornon, cette cession s'analysant comme un transfert de charges vers l'acquéreur.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 25 mars 2016

<p><b>REÇU EN PRÉFECTURE LE :</b> <b>12 AVRIL 2016</b></p> <p><b>PUBLIÉ LE :</b> <b>12 AVRIL 2016</b></p>	<p>Pour expédition conforme, le Vice-président,  Monsieur Jacques MANGON</p>
---	--